

Julia Laffranque (née Vahing)

Julia Laffranque a assuré la présidence du CCJE de 2008 à 2010 à la suite d'un mandat de vice-présidente de 2006 à 2008. Elle a été membre du CCJE de 2004 à 2011. Durant sa présidence, le CCJE a reçu à Madrid le prestigieux prix « Justice dans le Monde » pour la promotion de l'indépendance de la justice. En tant que présidente du CCJE, Julia Laffranque a organisé une conférence internationale de haut niveau sur la qualité des décisions judiciaires, qui s'est tenue à Tartu, Estonie, en 2008, et donné l'impulsion de la déclaration conjointe sur le rôle des juges et des procureurs, qui a été adoptée à Bordeaux en 2009.

Julia Laffranque est juge depuis 2004. Auparavant, elle travaillait au ministère de la Justice de l'Estonie (1996-2003) : après avoir débuté en tant que spécialiste du droit de l'Union européenne, elle a été chef de la division du droit de l'UE et des relations internationales, puis secrétaire générale adjointe du ministère. À ce titre, elle était responsable de la rédaction, de la codification et de la mise en conformité des lois estoniennes en rapport avec le droit de l'Union européenne.

En 2004, Julia Laffranque a été nommée par le Parlement à la Cour suprême (à 29 ans, la plus jeune juge nommée à cette juridiction), où elle était affectée à la section de droit administratif puis à la section de droit constitutionnel.

Élue en tant que juge à la Cour européenne des droits de l'homme, elle a exercé ces fonctions de 2011 à 2020. De 2013 à 2016, elle était présidente du séminaire annuel de la Cour chargé des relations entre la Cour et les cours suprêmes et constitutionnelles nationales ; elle était également responsable des relations entre la Cour et le Conseil des barreaux européens (CCBE), et membre des commissions travaillant sur la réforme, le droit de l'UE, les méthodes de travail et la Grande Chambre. Elle a participé aux réformes concernant les formations de juge unique et les affaires relevant de la « jurisprudence bien établie ». De 2015 à 2018, elle a assuré la vice-présidence de la section II de la Cour. En 2019, elle a été classée deuxième au concours pour le poste de Médiateur européen.

En 2020, Julia Laffranque a repris ses fonctions de juge à la section de droit administratif de la Cour suprême de l'Estonie. Lors de détachements à l'étranger, elle a travaillé au service juridique de la Commission européenne, aux ministères de la Justice de la France et de la Suède, au Conseil d'État français et à la Cour administrative fédérale d'Allemagne (*Bundesverwaltungsgericht*, Leipzig) dans le cadre du Réseau européen de formation judiciaire.

Julia Laffranque a également été membre/juge de la Cour permanente d'arbitrage. Elle a été membre des conseils de direction de l'Association des juristes estoniens et de la Société académique de droit de l'Estonie, du think-tank Praxis, du comité de rédaction de la maison d'édition *Juura* et de celui de la revue de linguistique juridique *Õiguskeel*.

En 2004, Julia Laffranque a fondé la Société estonienne de droit européen, dont elle a été présidente jusqu'en 2013, puis présidente honoraire jusqu'à ce jour. De 2010 à 2012, elle a exercé la présidence de la Fédération internationale pour le droit européen (FIDE) ; elle a organisé pour la première fois un congrès de la FIDE en Europe de l'Est – le XXV^e Congrès de la FIDE à Tallinn, « Capitale du droit européen 2012 ». Elle est également l'auteur du slogan de la FIDE, « Uniting great minds of European law », et a lancé le premier colloque des jeunes de la FIDE, aujourd'hui devenu une tradition.

En ce qui concerne ses études, après avoir suivi l'enseignement secondaire à Tallinn, Estonie (médaille d'or) et à Litchfield, Connecticut, USA (diplôme d'excellence), et participé aux ateliers *Washington Workshops on Diplomacy and Global Affairs*, Julia Laffranque a fait des études de droit à l'Université de Tartu, Estonie, et à l'université de Hambourg, Allemagne (bourse Copernicus). Elle est titulaire d'un master en droit (LL.M.) de l'Université de Münster (bourse de l'Office allemand d'échanges universitaires, DAAD) et d'un doctorat en droit de l'Université de Tartu. Elle a également effectué des recherches à l'Institut universitaire européen de Florence, dans le cadre d'une bourse EUSSIRF, et à l'Université de Kiel (bourse de la ville de Kiel). Julia Laffranque a été professeur de droit européen de 2011 à 2016 à l'université de Tartu, où elle enseigne aujourd'hui en tant que professeur invité. Elle est membre (en tant qu'alumni) de l'organisation étudiante *Filiae Patriae* et a été membre du conseil de l'école estonienne de Strasbourg. Elle est membre du conseil consultatif de l'association *Avant-garde Lawyers*.

Julia Laffranque est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le droit de l'UE, les droits de l'homme et le droit constitutionnel. Elle a participé à la rédaction des amendements à la Constitution de l'Estonie et de son commentaire. Elle a publié plus de 100 articles en estonien, anglais, allemand et français (certains ont été traduits, par exemple en roumain) dans différentes revues juridiques européennes et américaines. Les actes du XXV^e Congrès de la FIDE, tenu en 2012, ont été publiés sous sa direction. Parmi ses principaux ouvrages juridiques figurent : *Euroopa Liit ja Euroopa Ühendus: institutsioonid ja õigus* (Union européenne et Communauté européenne. Institutions et droit), 1999 ; Dictionnaire juridique français-estonien-français (co-auteur), 2002 ; *Õppematerjal kohtunikele: Eelotsuse küsimine Euroopa Kohtult* (Manuel pour juges : Le recours préjudiciel devant la Cour de justice des Communautés européenne), 2005 ; *Euroopa Liidu õigussüsteem ja Eesti õiguse koht selles* (Le système juridique de l'Union européenne et le droit estonien), 2006 ; *Euroopa Inimõiguste Kohus ja Eesti õigus* (Cour européenne des droits de l'homme et droit estonien), 2017.

Julia Laffranque est membre depuis 2018 du comité scientifique de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, et depuis 2020 du conseil d'administration de l'Académie de droit européen (ERA). Elle a été élue en 2020 directrice de programmes de l'ERA ; elle a en outre été élue, par le Parlement européen, membre du comité prévu par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Julia Laffranque participe également à la vie de la société ; elle fait partie des membres actifs du conseil de l'association locale du village de pêcheurs de Tagaranna (île de Saaremaa, Estonie) et participe à l'organisation du festival de littérature qui se tient tous les étés dans ce village.

Son hobby est le théâtre amateur ; après des débuts au Vilde Teater en Estonie, elle a été membre de la troupe et du conseil d'administration du Théâtre Tagora à Strasbourg. En 2015, elle a fondé le club de théâtre de la Cour européenne des droits de l'homme, *Court in the Act*. Elle a joué plus de 20 rôles, par exemple Honey dans *Who's Afraid of Virginia Woolf?*, pièce présentée dans plusieurs villes, y compris au festival de théâtre anglophone FEATS à Genève et à La Haye. Elle a dirigé plusieurs pièces jouées par des enfants à l'école estonienne de Strasbourg.

Choriste de la chorale européenne des Estoniens, elle a participé au festival de chant estonien en 2014 et 2019.

Julia Laffranque est décorée de la Croix Blanche de l'Estonie, et Chevalier de l'Ordre national du Mérite (France). En 2013, elle a été élue Européenne de l'année par le Mouvement européen de l'Estonie. En 2016, elle a été élue Meilleur formateur de juges en Estonie.

Julia Laffranque parle l'estonien, l'allemand, l'anglais, le français, le finnois et le russe.

Elle est mariée avec le traducteur-juriste Rodolphe Laffranque et mère de trois fils.